

12

DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

22 Date de dépôt : 23 février 1983.

30 Priorité :

43 Date de la mise à disposition du public de la
demande : BOPI « Brevets » n° 34 du 24 août 1984.

60 Références à d'autres documents nationaux appa-
rentés :

71 Demandeur(s) : HERMITTE Michel-Antoine, dit KICHOV.
— FR.

72 Inventeur(s) : Michel-Antoine Hermitte, dit Kichov.

73 Titulaire(s) :

74 Mandataire(s) :

54 Procédé d'obtention de mosaïque d'émail sur métal et mosaïque obtenue par ledit procédé.

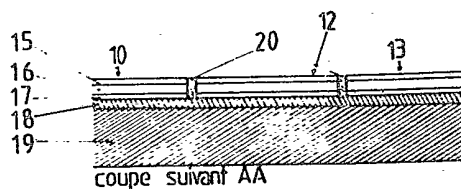
57 L'invention concerne un procédé permettant l'utilisation
de l'émail sur métal pour l'exécution de panneaux et volumes
décoratifs sans limites de dimensions.

Un dessin est établi, prévoyant le découpage des éléments
de la composition.

Le dessin est reporté sur le métal, chaque élément est
découpé, émaillé et ajusté séparément.

L'ensemble est ensuite reconstitué 10, 12, 13 sur un sup-
port rigide 19, plat ou en volume, et fixé par un ciment-colle
18. Un joint 20 assure étanchéité, solidité et finition.

Parmi les applications possibles : tableaux, objets d'art,
panneaux, en décoration d'intérieur, ornementation de façades,
fresques, sculptures, en architecture.



Procédé d'obtention de mosaïque d'émail sur métal et mosaïque obtenue par le dit procédé.

La présente invention concerne un procédé d'obtention de tableaux, fresques, ou panneaux décoratifs, avec ou sans relief, en émail sur métal.

Les procédés artistiques existants : émail peint sur plaque de métal, champlevé, cloisonné, plique à jour etc..., ne permettent que des réalisations de dimensions relativement petites étant données les réactions thermiques différentes des matériaux en présence - rétractation et dilatation du métal et du verre.

Le procédé selon l'invention exclue toute limitation de dimensions et comprend les étapes suivantes :

Un dessin est établi, prévoyant le découpage des éléments de la composition.

Le dessin grandeur nature est reporté sur le métal puis sur un support rigide de forme plane ou en volume, bois par exemple.

La plaque de métal est découpée suivant le dessin.

Chaque élément de métal ainsi détaché de l'ensemble est remis en forme, émaillé, cuit au four autant de fois que nécessaire; les déformations minimales dues à la cuisson nécessitant un ajustage de façon à lui redonner la forme exacte du dessin.

L'opération est répétée pour chaque élément du dessin.

L'ensemble est ensuite reconstitué et appliqué au moyen d'un ciment-colle sur le support rigide.

La très légère fente subsistant entre les pièces de cette mosaïque est comblée par un joint de ciment très fin destiné notamment à assurer la solidité, une bonne étanchéité et une finition parfaite à l'ensemble.

Le procédé selon l'invention permet d'obtenir de l'émail sur métal en mosaïque, dont les pièces sont travaillées séparément puis juxtaposées pour former un tout adhérent à un support rigide. On peut augmenter indéfiniment les dimensions de l'oeuvre par la multiplication du nombre de pièces.

A titre d'exemple les dessins annexés expliquent le procédé et les panneaux obtenus.

Selon la Fig 1 les pièces 1,2,3...14 découpées sont juxtaposées selon le procédé pour créer un panneau décoratif.

La Fig 2 montre en détail une des pièces 12 du panneau de la Fig 1.

5 Les Fig 3 et 4 montrent une coupe du panneau obtenu selon le procédé.

La Fig 3 correspondant à une réalisation plane.

La Fig 4 correspondant à une réalisation en volume.

10 Il n'y a pas d'échelle de dimensions possible pour le dessin d'une oeuvre d'art : les Fig 3 et 4 ont été agrandies pour la bonne compréhension de l'assemblage des pièces.

Chaque pièce comporte une âme métallique 16, un dos émaillé ou contrémail 17, une face décorative émaillée 15.

15 Toutes les pièces ayant l'aspect définitif recherché sont alors réajustées, l'ensemble est reconstitué sur un support rigide 19 et est fixé par un ciment-colle 18. Un joint de ciment fin 20 assure la solidité, l'étanchéité, la finition.

20 Le procédé, objet de l'invention, peut être utilisé dans tous les cas où l'usage de l'émail sur métal peut se concevoir en surface plane ou en volume.

On peut l'employer notamment en décoration d'intérieur sous forme de tableaux, panneaux, objets d'art, en utilisant les techniques traditionnelles de l'art de l'émail.

25 On peut l'employer également en ornementation de façades, fresques, bas-reliefs, sculptures monumentales ; on fera alors appel pour la réalisation aux divers procédés industriels de découpage, formage, émaillage et cuisson.

REVENDEICATIONS

1. Procédé permettant la réalisation d'oeuvres décoratives en émail sur métal caractérisé en ce qu'il comprend les étapes suivantes :

- Création d'un dessin prévoyant le découpage des éléments de la composition Fig 1.
- Report du dessin sur le métal.
- Chaque élément est découpé, émaillé, cuit au four et ajusté séparément, exemple 12 Fig 2.
- L'ensemble est reconstitué et fixé par un ciment-colle 18 sur un support rigide 19, de forme plane ou en volume.
- Un joint de ciment fin 20 est appliqué entre les pièces assurant la solidité, l'étanchéité et la finition.

2. Panneaux décoratifs obtenus par le procédé selon la revendication 1 caractérisés en ce qu'ils sont constitués de multiples éléments de métal émaillés et juxtaposés 1,2,3...14 Fig 1 adhérant par un ciment-colle 18 à un support rigide 19 de forme plane ou en volume. Chaque élément est lié par un joint d'étanchéité et de finition 20.

1/1

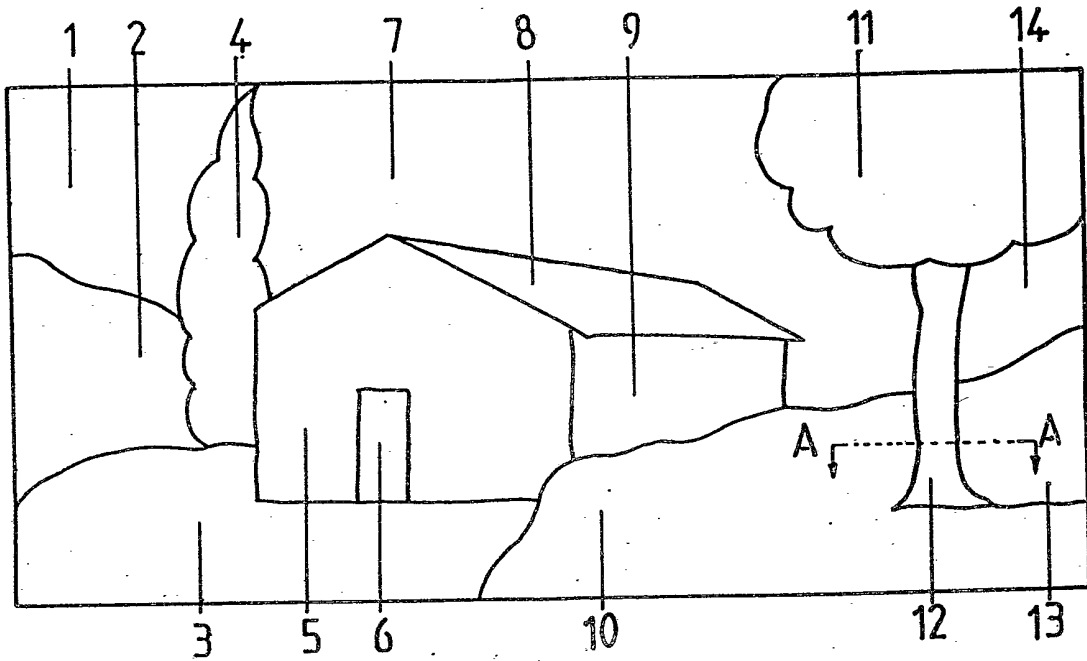


fig 1

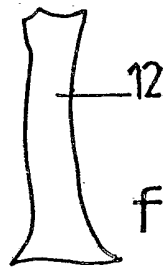
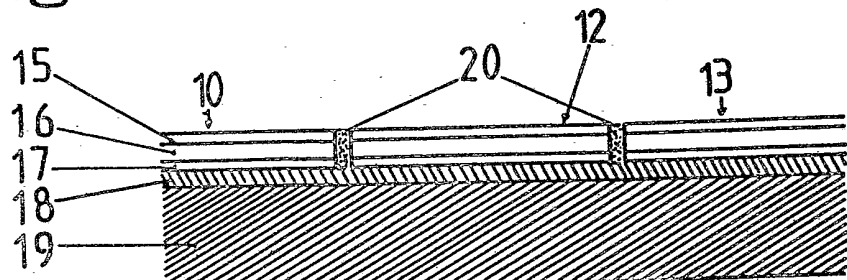


fig 2



coupe suivant AA

fig 3

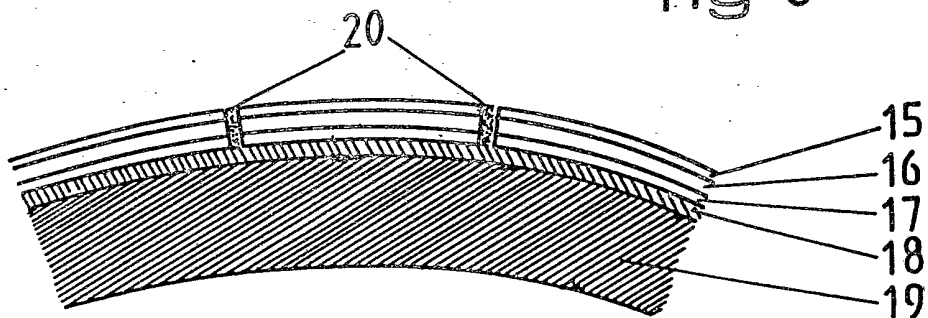


fig 4